

Sommaire

1	Objet	1
2	Définitions (facultatifs)	1
3	Locaux techniques	1
4	Infrastructure Wifi et DECT	2
5	Gestion des impressions	3
6	Points informatiques et électriques	4
7	Mobilier	5
8	Questions	5
9	Annexes	5

Version	Date d'actualisation	Modifications apportées (page / contenu)
0.1	11/03/2026	Création et mise en forme

	Rédaction	Validation
Nom	Olivier LE NOUAILLE	Thierry BIENFAIT
Date	11/03/2026	jj/mm/aaaa

1 Objet

Ce document présente les différents éléments techniques informatiques et travaux requis pour le bâtiment HMB, pôle FPE

2 Définitions (facultatifs)

3 Locaux techniques

R+1

Actuellement, les 15 prises du niveau +1 desservent les LTI AHA6 et MBA8. Afin d'harmoniser et de permettre une exploitation cohérente, le câblage actuel doit être intégralement enlevé et les nouveaux câblages devront desservir le nouveau local technique MB27 créé pour la 4ème salle de Dialyse. Le LTI MBA 8 est de plus saturé, le fait de retirer des points permettra de le remettre en état et de faciliter son exploitation.

RDC

Au rez de chaussée, les prises existantes desservent AHA6. Cela convient à la proximité avec ce local. Il n'y a donc pas de modification à réaliser. Les nouvelles prises réseaux devront également arriver à AHA6.

Le matériel actif est fourni par la CHU de Reims.

Les spécifications de câblage fournies en annexe doivent être respectées à la lettre.

	Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne		
	Programme technique – DSN – Travaux HMB FPE	Date de création	11/03/2026
		Page	Page 2 sur 5
		Version	

Un récapitulatif de l'existant et des besoins futurs est disponible en **Annexe 3 « Recensement RJ45.xlsx »**

4 Infrastructure Wifi et DECT

Les points Wifi sont également à recréer vers le local technique MB27. L'aile du R+1 comportera 5 points wifi (voir schéma ci-dessous).

Les points DECT sont également à recréer en point RJ45 vers le local technique AHA6. L'aile du R+1 comportera 2 points DECT (voir schéma ci-dessous). Ces 2 points seront l'exception et arriveront donc à AHA6.



	Groupeement Hospitalier Universitaire de Champagne		
	Programme technique – DSN – Travaux HMB FPE	Date de création	11/03/2026
		Page	Page 3 sur 5
		Version	

Le câblage devra respecter les spécifications de câblage du CHU.

Voir Annexe 1 Spécification de cablage CHU V4-5-1.pdf

5 Gestion des impressions

5.1.1 Centralisation des points d'impressions

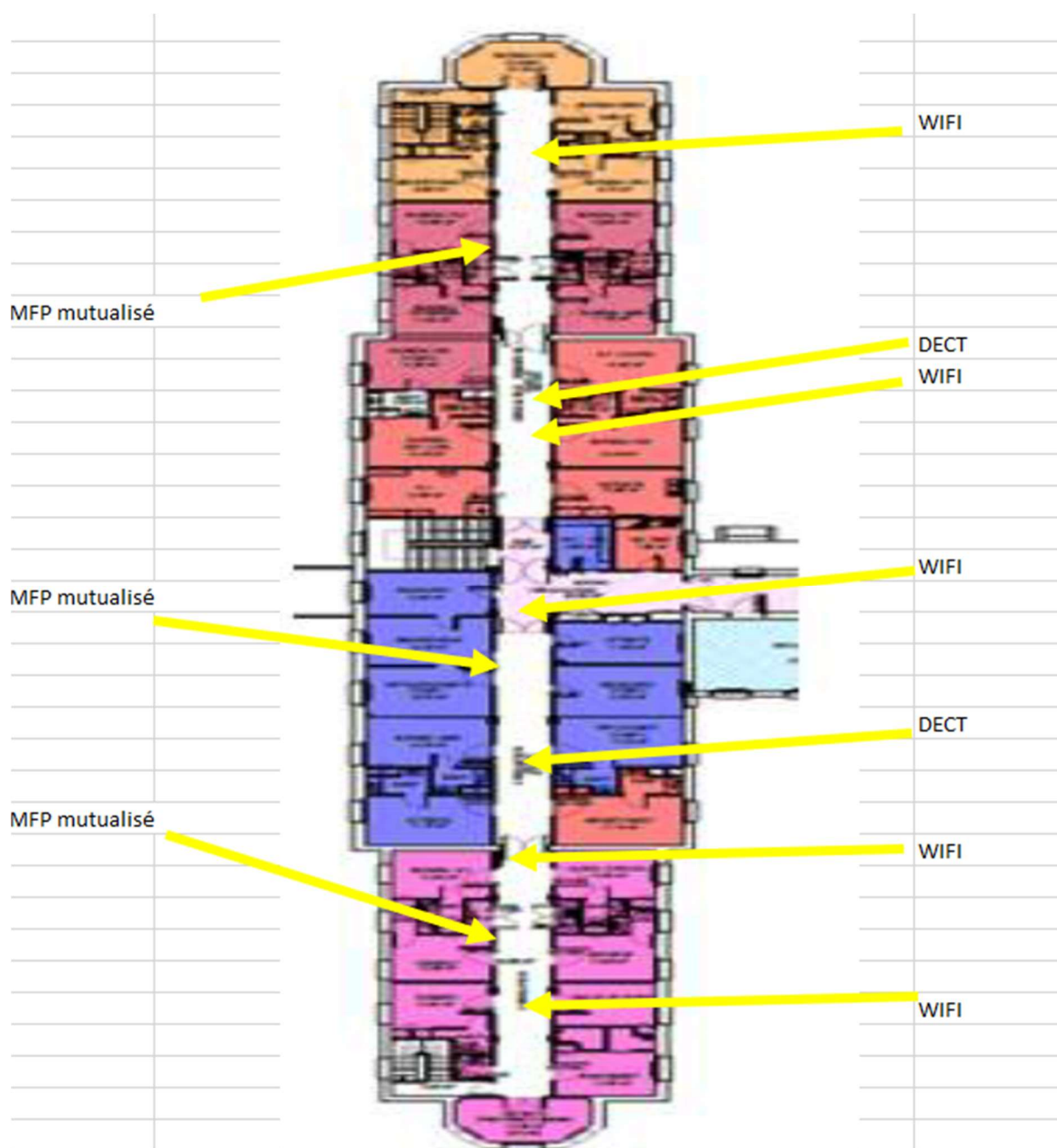
Points d'impressions mutualisés

Il doit être prévu dans chaque secteur un emplacement pour un point d'impression mutualisés avec photocopieur multifonction impressions A3 sécurisé et ses consommables. Ces emplacements devront être accessibles à tous les agents 24/24h – 7/7jrs.

Une imprimante, un destructeur de papier ainsi qu'une armoire étagère pour le stockage de consommable est nécessaire pour le bon fonctionnement. L'espace devra permettre l'accueil de tous ces équipements soit 1,30m par 1,30m.

Il sera nécessaire d'avoir 2 prises de courant et 2 RJ45 par point d'impression mutualisés. Les agents ne devront pas être à plus de 30m d'un point d'impression centralisé.

Il sera prévu l'ajout de 3 points d'impressions centralisés. Voir schéma ci-dessous.



6 Points informatiques et électriques

6.1.1 Définitions

Besoins en prises :

Point informatique : 2 RJ45 et 6 prises de courants (3 rouges 3 blanches)

Point d'impression centralisé : 2 RJ45 et 2 prises de courant

Point Wifi : 1 RJ45

Point DECT : 1 RJ45

	Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne		
	Programme technique – DSN – Travaux HMB FPE	Date de création	11/03/2026
		Page	Page 5 sur 5
		Version	

Voir **Annexe 2 « 2025_02_25_Tableau des Equipements DSN.xlsx »** pour l'ensemble des données dont la hauteur des points.

7 Mobilier

Placement du mobilier (bureau) et des points informatiques (2RJ+6PC) devront être revu et validé par la MOA. Voici les recommandations DSN :

- Pas de passage au sol des câbles pour connecter des postes de travail
- Bureau contre cloison avec point informatique sous bureau ou au plus proche
- Point informatique ne doivent pas être côté patient (donc non visible par le patient)
- Pas de boîtier de sol dans les bureaux

Toutes les paillasse recevant du matériel informatique devront être équipées de goulotte sous paillasse tout du long et d'une largeur de 15 cm minimum. Elles devront être équipé d'obturateur.

Les bureaux devront être équipés de passe-câble sous bureau et tout du long. Ils devront être équipés d'obturateur

8 Questions

Y aura-t-il besoin de :

- Affichage dynamique notamment pour les salles d'attentes
- De borne de gestion de file d'attente
- Des salles de réunion

9 Annexes

Annexe 1 « Spécification de câblage CHU V4-5-1.pdf »

Annexe 2 « 2025_02_25_Tableau des Equipements DSN.xlsx »

Annexe 3 « Recensement RJ45.xlsx »